# Démarrer une agence de sécurité

Au Québec, l’immatriculation au REQ ne remplace pas le permis du BSP. Confirmez vos obligations auprès du BSP, de Revenu Québec, de l’ARC et de la CNESST; les frais et montants doivent être vérifiés.

Responsable / Owner : _____ Date : _____

- [ ] Structure et immatriculation REQ/NEQ
- [ ] Permis d’agence BSP au Québec
- [ ] Permis des agents
- [ ] Inscription TPS TVQ si requise
- [ ] CNESST et obligations employeur
- [ ] Assurances
- [ ] Contrats et confidentialité
- [ ] Permis des autres provinces